

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS,
CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE
EN DATE DU 13 JUILLET 1835,
PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME CENT QUARANTE-SEPTIÈME.

JUILLET — DÉCEMBRE 1908.

PARIS,
GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
Quai des Grands-Augustins, 55.

1908

Cette radiographie nous permet de distinguer une ombre dont les bords nettement accusés viennent se confondre avec certains points spéciaux du squelette. C'est cette dernière particularité qui me permet, je crois, d'affirmer que cette ombre est bien celle de la synoviale de l'articulation du genou.

La radiographie n° 4, exécutée dans une orientation un peu différente (condyle interne du fémur plus rapproché de la plaque que le condyle externe), nous permet seulement de voir la portion interne de la synoviale, tandis que la portion externe est à peine visible.

La radiographie n° 5 enfin est celle du même genou vu dans la position dite *profil interne*.

Sur cette radiographie encore on voit une ombre dont les bords nettement accusés vont se perdre sur le squelette en des points spéciaux correspondant à ceux où la synoviale prend normalement naissance.

La portion antérieure et supérieure, la portion condylienne de la synoviale sont visibles. Le tendon du quadriceps fémoral est écarté du fémur. Cette anomalie est due au liquide qui distend la synoviale. Le tendon rotulien est visible; immédiatement en arrière de lui existe une zone claire due au paquet cellulo-adipeux antérieur.

Les radiographies de la malade de M. le Dr Triboulet me semblent intéressantes à plusieurs titres et démontrent que :

1° *S'il paraît impossible d'obtenir en radiographie la projection d'une synoviale articulaire normale, il n'en est plus de même pour une articulation malade dont la synoviale est distendue seulement par du liquide non purulent.*

2° *L'examen radiographique nécessite l'application d'une méthode rigoureuse dont l'exactitude est due principalement aux connaissances anatomiques du röntgenologue.*

3° *Se laissant guider par l'anatomie pour le développement du cliché, l'opérateur peut espérer rendre visibles par la radiographie certaines parties de notre organisme considérées jusqu'à ce jour comme impossibles à radiographier.*

ANTHROPOLOGIE. — *L'Homme fossile de la Chapelle-aux Saints (Corrèze).*

Note de M. MARCELLIN BOULE, présentée par M. Edmond Perrier.

Il y a quelques semaines, MM. les abbés J. Bouyssonie, A. Bouyssonie et L. Bardon m'ont envoyé une caisse d'ossements humains trouvés par eux, le 3 août 1908, au cours de fouilles archéologiques, dans une grotte, près de La Chapelle-aux-Saints (Corrèze).

La compétence en archéologie préhistorique de mes correspondants est

reconnue par tous les spécialistes. Il résulte, de la coupe géologique qu'ils ont relevée, ainsi que de l'examen des ossements d'animaux et des silex taillés recueillis avec les ossements humains, que ceux-ci appartiennent au Pléistocène moyen (*Moustérien* des archéologues). D'ailleurs, leur état de fossilisation et leurs caractères morphologiques suffiraient, en l'absence de toutes autres indications, à leur faire attribuer une très haute antiquité.

Ces ossements humains comprennent : une tête brisée en de très nombreux fragments (crâne et mandibule), quelques vertèbres et quelques os des membres. Ces derniers offrent un certain nombre de particularités que j'indiquerai dans un travail plus détaillé. Je me contenterai de dire aujourd'hui qu'ils dénotent un individu du sexe masculin, dont la taille atteignait à peine 1^m,60.

La reconstitution de la tête osseuse, travail long et minutieux, a été opérée sous ma direction, par mon habile préparateur, M. Papoint. Comme plusieurs de leurs fragments étaient volumineux et les bords de leurs cassures bien intacts, le rapprochement de ces morceaux a pu être fait exactement et, dans l'ensemble, la reconstitution est très satisfaisante; on peut s'en assurer en examinant le précieux fossile que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de l'Académie.

L'état des sutures crâniennes et de la dentition prouve que cette tête est celle d'un vieillard. Elle frappe d'abord par ses dimensions très considérables, eu égard surtout à la faible taille de son ancien possesseur. Elle frappe ensuite par son aspect bestial, ou, pour mieux dire, par tout un ensemble de caractères simiens ou pithécoïdes.

Le crâne, de forme allongée (dolichocéphale; indice céphalique = 75) est remarquable, en effet, par l'épaisseur de ses os; l'aplatissement de la boîte cérébrale; la fuite du front; le développement énorme des arcades sourcilières, aussi saillantes que sur le fameux crâne de Néanderthal et surmontées d'une large gouttière s'étendant d'une apophyse orbitaire à l'autre; la forte projection de sa partie occipitale, très déprimée; la position reculée du trou occipital; la forme aplatie de ses condyles occipitaux; le faible volume de ses apophyses mastoïdes, etc.

La face n'est pas moins extraordinaire; elle présente un prognathisme facial très considérable; les orbites, saillantes, sont grandes; le nez, séparé du front par une profonde dépression, est court et très large. Le maxillaire supérieur, au lieu de se creuser, au-dessous des orbites, d'une *fosse canine*, comme chez toutes les races humaines actuelles, se projette en avant, tout d'une venue, pour former, dans le prolongement des os molaires, une sorte

de museau, sans aucune dépression. Les dents sont absentes, mais la voûte palatine est très longue; les bords latéraux de l'arcade alvéolaire sont presque parallèles, comme chez les singes anthropoïdes.

La mâchoire inférieure est remarquable par la grande largeur du condyle, la faible profondeur de l'échancrure sigmoïde, la forte épaisseur du corps de l'os, l'obliquité de la symphyse et l'absence de menton. Les apophyses géni sont bien développées.

Le crâne de La Chapelle-aux-Saints présente, en les exagérant parfois, tous les caractères des calottes crâniennes de Néanderthal et de Spy, de sorte que ces diverses pièces osseuses, trouvées sur des points de l'Europe occidentale fort éloignés les uns des autres, mais à des niveaux géologiques très voisins, appartiennent certainement à un même type morphologique. Notre mandibule offre aussi les traits des mandibules vraiment fossiles, de même âge, qu'on connaît aujourd'hui : La Naulette, Spy, Malarnaud, etc. Quand on n'avait que la calotte crânienne de Néanderthal, des savants tels que Virchow et Carl Vogt, en opposition d'ailleurs avec des hommes non moins éminents, tels que de Quatrefages et Hamy, ont pu déclarer que cette portion de crâne avait dû appartenir à un idiot ou à un malade. Plus tard, les heureuses trouvailles de Spy portèrent un grand coup à cette hypothèse, laquelle ne saurait résister, je crois, à la découverte que je signale aujourd'hui ⁽¹⁾.

Celle-ci permet de formuler quelques conclusions importantes :

Le type humain, dit de Néanderthal, doit être considéré comme un type normal, caractéristique, pour une certaine partie de l'Europe, du Pléistocène moyen et non, comme on le dit parfois, du Pléistocène inférieur.

Ce type humain, fossile, diffère des types actuels et se place au-dessous d'eux, car, dans aucune race actuelle, on ne trouve réunis les caractères d'infériorité qu'on observe sur la tête osseuse de La Chapelle-aux-Saints. Peut-on en faire une espèce ou même un genre à part ? Les squelettes de Néanderthal, de Spy, de La Chapelle-aux-Saints ne sauraient justifier une distinction générique. Quant à la question spécifique, elle n'aura un réel intérêt que le jour où l'on saura vraiment ce qu'il faut entendre par le mot *espèce*. Mais il faut bien dire que, s'il s'agissait d'un Singe, d'un Carnassier, d'un Ruminant, etc., on n'hésiterait pas à distinguer, par un nom spécifique

(1) J'ajouterai qu'un fouilleur suisse, M. Hauser, qui met en coupe réglée tous nos merveilleux gisements de la Vézère, a trouvé au Moustier un crâne humain présentant aussi des caractères néanderthaloïdes. Ce crâne a été transporté en Allemagne.

particulier, le crâne de La Chapelle-aux-Saints des crânes des autres groupes humains, fossiles ou actuels.

Ce qui me paraît non moins certain, c'est que, par l'ensemble de ses caractères, le groupe de Néanderthal-Spy-La Chapelle-aux-Saints représente un type inférieur se rapprochant beaucoup plus des Singes anthropoïdes qu'aucun autre groupe humain. Morphologiquement, il paraît se placer exactement entre le Pithécantrophe de Java et les races actuelles les plus inférieures, ce qui, je me hâte de le dire, n'implique pas, dans mon esprit, l'existence de liens génétiques directs.

Enfin, je ferai remarquer que ce groupe humain du Pléistocène moyen, si primitif au point de vue des caractères physiques, devait aussi, à en juger par les données de l'archéologie préhistorique, être très primitif au point de vue intellectuel. Lorsque, pendant le Pléistocène supérieur, nous sommes en présence de manifestations individuelles d'un ordre plus élevé et de véritables œuvres d'art, les crânes humains (race de Cro-Magnon) ont acquis les principaux caractères du véritable *Homo sapiens*, c'est-à-dire de beaux fronts, de grands cerveaux et une face proéminente.

ZOOLOGIE. — *Le Rhinocéros blanc, retrouvé au Soudan, est la Licorne des anciens.* Note de M. E.-L. TROUESSART, présentée par M. E. Perrier.

On sait avec quelle rapidité plusieurs grands Mammifères de l'Afrique australe ont été exterminés au cours du dernier siècle. Après le Zèbre couagga et l'Antilope bleue (*Hippotragus leucophæus*), on constatait, il y a quelques années, que le Rhinocéros blanc ou camus (*Rhinoceros simus*) n'était plus représenté que par une dizaine d'individus réservés par le gouvernement du Cap dans un coin du Zululand.

Aussi est-ce avec une vive satisfaction que les naturalistes ont appris, au commencement de l'année 1908, qu'une colonie de cette rare espèce, déjà entrevue en 1900, venait d'être retrouvée par le major anglais Powell-Cotton entre le Haut-Nil et le lac Tchad, région où l'on n'en soupçonnait pas l'existence.

Le *Rhinoceros simus* de Burchell est un animal beaucoup plus remarquable, sous tous les rapports, que le Rhinocéros ordinaire d'Afrique (*Rhinoceros bicornis* L.), qu'il dépasse notablement en hauteur. Celui-ci a rarement plus de 1^m,50 à 1^m,70 au garrot, tandis que le Rhinocéros blanc atteint 2^m,20,